

Fiche technique

Système de retenue anti-glissement - Type S

Système de retenue anti-glissement par câbles en acier inox et traverses en matière plastique (Polyéthylène recyclé) pour la végétalisation extensive des toitures inclinées de pentes comprises entre 27 et 100% (15 à 45°).



Données techniques :

Matériaux

- Câble : Acier inox - \varnothing 10 mm
- Traverse de retenue : PE recyclé
- Épaisseur du raidisseur : 10 mm
- Hauteur / Largeur : 80 / 80 mm
- Longueur standard : 1200 mm
(Entraxe du câble = 1,00 m)

Propriétés spécifiques :

- Traverses de retenue avec arêtes en biais, munies de fentes de 11 mm de large pour permettre leurs fixations sur les câbles en acier inox
- Câbles en acier inox équipés en usine de butoirs pour traverses, conformément à l'étude technique Optigreen
- L'entraxe standard des câbles est de 1,00 m
- Ecart entre les rangées de traverses en fonction de la pente du toit :

27 - 37%	100 cm
38 - 59%	50 cm
60 - 100%	25 cm

- Accessoires :** Entretoise en forme de U pour traverses de retenue en tôle d'aluminium
- Sur demande :** Elaboration en usine à l'extrémité du câble d'une cosse par bride de serrage (cf. photo ci-dessus) pour assurer un ancrage rapide du câble sur le point de fixation.

Conditionnement :

Sur palette en fonction des quantités commandées

Minimum de commande :

Spécifique aux besoins de chaque projet

Domaine d'emploi :

- Dispositif de retenue anti-glissement pour la végétalisation extensive des toitures de pentes comprises entre 27 et 100%
- Une étude technique spécifique au projet est obligatoire, elle est réalisée avec l'aide du bureau d'étude Optigreen. Cette étude définit la disposition des câbles en fonction du calcul des efforts de poussée qui tient également compte les sollicitations exercées sur les points de fixation.

Mise en œuvre :

La disposition des câbles en acier inox est réalisée conformément à l'étude technique spécifique à chaque projet. Les câbles sont fixés par leur cosse aux points de fixation prévus à cet effet par l'entreprise qui réalise les travaux. Sur les toitures à versants symétriques (toiture cintrée ou en bâtière), les câbles sont posés et fixés au faîtage, ils retiennent nécessairement, de part et d'autre des versants, une charge équivalente. Les traverses de retenue en forme de T sont fixées aux câbles au niveau des encoches préfabriquées en usine et prennent appui sur les butoirs d'arrêt des câbles. Une traverse de retenue est en général accrochée aux câbles par ses deux extrémités, une entretoise en forme de U est placée entre deux traverses contiguës pour permettre la fixation de chacune d'elles sur le même câble.

- Attention :** Le système anti-glissement de type S doit être adapté à chaque projet en termes de dimensionnement des câbles, des points d'ancrage et des écartements entre les butoirs pour la disposition des traverses.

Stockage :

Pas d'exigences particulières